



Conseil économique et social

Distr. générale
3 juillet 2017
Français
Original : anglais

Onzième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 8-17 août 2017

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports des gouvernements sur la situation dans leur pays
et les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques
depuis la dixième Conférence (pour distribution seulement)**

Rapport du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Résumé**

Il n'existe pas d'instance ayant autorité pour décider des noms de lieu à l'échelon national au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, mais il existe des autorités chargées des noms de lieu en Écosse et au pays de Galles. Dans la pratique, les noms géographiques figurant dans les documents et supports de données numériques de l'Ordnance Survey of Great Britain (service cartographique de la Grande-Bretagne) font autorité. En Irlande du Nord, l'Ordnance Survey Northern Ireland, administré par le registre foncier, remplit cette fonction. Le rapport décrit, dans les grandes lignes, les attributions de l'Ordnance Survey en tant qu'organisme cartographique national et le rôle qu'il joue en matière de toponymie, en mettant l'accent sur les progrès accomplis depuis la dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. Y figurent également des informations sur la politique relative aux noms géographiques, sur la gestion des bases de données et sur les supports de noms géographiques.

Hors du Royaume-Uni, les noms géographiques de lieux et d'ensembles relèvent de la compétence du Comité permanent sur les noms géographiques, dont le rapport décrit les objectifs. Le Comité s'informe des noms de lieu normalisés par les autorités nationales afin de fournir au Gouvernement britannique les noms qu'il convient d'employer sur les supports concernés.

* E/CONF.105/1.

** Le rapport intégral, établi par le Comité permanent des noms géographiques et l'Ordnance Survey of Great Britain, peut être consulté uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/ungegnConf11.html>, sous la cote E/CONF.105/55/CRP.55.



Le Royaume-Uni a publié, pour la onzième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, une nouvelle édition des Principes de toponymie à l'usage des correcteurs de cartes et autres correcteurs ([E/CONF.105/32/CRP.32](#)), qui sera présentée au titre du point 9 e) de l'ordre du jour provisoire.
